



Relevé de décisions du COMITE DIRECTEUR 6 juin 2026

concernant le calendrier

Cadre : étaler les compétitions sur l'année civile pour retrouver de la cohérence.
Travail en collaboration avec le collège des régions

Changements 2027

- La saison sportive passe sur l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- CNC en début de saison (les comités pourront se caler sur ces dates pour organiser leurs CDC et CRC).
- Les dates des championnats des jeunes sont fixées.
- Organisation de la Coupe de France à Pétanque sur une seule année sportive avec création des plateaux de zone visant à regrouper les 3 tours. De ce fait, il y aura 2 finales en 2027. Celle de la saison 2026/2027, le vainqueur sera qualifié pour la coupe d'Europe des Clubs en novembre 2027. Le vainqueur de la Coupe de France 2027 sera qualifié pour la Coupe d'Europe 2028.
- Création d'une Coupe de France Féminines dès 2027, même règlement que la CDF existant actuellement. Calendrier, aux mêmes dates que la CDF de France actuelle.
- Création d'une Coupe de France Jeunes
- Les dates des compétitions des clubs, finales et circuits sont fixées.
- Création du Championnat de France Jeu Provençal Triplettes mixtes
- Championnat de France de Tir de Précision Féminines et Masculines maintenu mais date modifiée (en amont du CHF triplète Masculins & Féminins)
- Modification du classement des joueurs, création d'un classement national afin d'établir une hiérarchie sportive. La classification réformée sera établie sur une base départementale.

Changements 2028

- Championnats régionaux organisés sur le 1er Trimestre sur la base des champions départementaux de l'année précédente sur une modélisation à parfaire avec le collège des régions

- Organisation des qualifications du Championnat de France de Tir de précision en 2028 sur un modèle différent en sélectionnant un tireur parmi les équipes championnes ou vice-championnes régionales
- Réforme du championnat de France tripléte.

